



# Assemblée générale annuelle



**Joliette**  
**Le 13 février 2014**



# Rapport des activités

Le conseil d'administration du Syndicat, composé de neuf (9) administrateurs et administratrice, a tenu quatre (4) réunions régulières. Le conseil d'administration est complété par un représentant « relève » à titre d'observateur.

## *Soirée d'information du 16 septembre 2013*

Votre Syndicat a tenu une séance d'information avec MM. Simon Trépanier et Paul Rouillard, respectivement directeur général et directeur adjoint de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ). La présentation a traité des points suivants :

- Bilan de la saison 2013,
- Mise en marché,
- Sécurité du revenu,
- Planification stratégique,
- Promotion du sirop d'érable.

Le président de la Fédération, M. Serge Beaulieu, était également présent pour discuter avec les acériculteurs des différents sujets apportés par ces derniers.

Près de trente acériculteurs assistaient à cette soirée d'information.

## *Assemblée générale annuelle (AGA) de la FPAQ*

Comme par les années passées, six (6) administrateurs du conseil d'administration ont participé en tant que délégués à l'AGA de la Fédération, tenue les 30 et 31 octobre 2013 à Trois-Rivières.

Cette assemblée a, entre autres, permis d'informer les délégués, par différentes conférences, sur les sujets suivants :

- Valorisation de la ressource acéricole sur les terres publiques des Laurentides;
- L'abattage manuel, risques et mesures préventives;
- Modèle de cohabitation acériculture/industrie forestière en forêt publique;
- Effets de certaines pratiques de production sur la santé des érables et la qualité du sirop.

Par la suite, la Fédération a reçu de vos délégués une résolution demandant :

---

### ***Mécanismes de gestion des sirops industriels***

---

***Demande régionale*** De demander à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec :

- De créer un pool spécifique pour les sirops industriels ;
- De payer les sirops industriels en fonction des ventes réelles réalisées dans ce nouveau pool ;
- D'établir un prix pour ces sirops afin de permettre de les écouler ;
- Le cas échéant, de faire supporter financièrement la différence monétaire entre le prix du sirop payé aux producteurs et celui de vente aux acheteurs uniquement par les acériculteurs qui auraient produit des sirops industriels afin que ce manque à gagner potentiel ne soit pas supporté par l'ensemble des producteurs.

---

***AGA de la FPAQ*** De demander à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec :

- De créer un pool distinct pour les sirops industriels à partir de la récolte 2014 et de les payer selon leur niveau de vente.
- D'instaurer des frais supplémentaires de mise en marché spécifiques aux sirops industriels correspondant aux coûts encourus pour leur conditionnement, et ce, à partir de la récolte 2014 pour toute vente de ces types de sirop.

---

De plus, vos délégués ont eu à voter sur différentes résolutions provenant de toutes les régions du Québec et portant sur les sujets suivants :

- Recherche sur le sirop industriel
- Programme de congé de production
- Sirop non filtré à l'érable
- Stratégie de réduction des inventaires
- Formation en transformation de produits de l'érable
- Site internet et veille commerciale
- Symposium mondial de l'érable
- Équité entre producteurs et services-conseils en acériculture
- Gestion du risque en acériculture
- Modification au règlement sur l'agence de vente
- Aménagement des érabières
- Impacts sur la santé financière des érabières suite aux réductions de contingent
- Gestion de la filtration à l'entrepôt

## ***Promotion régionale***

### ***Expo Rive-Nord***

Le Syndicat a tenu un kiosque d'information et de dégustation lors de l'Expo Rive-Nord tenue les 28, 29 et 30 juin 2013 sur le nouveau site à l'école Havre-Jeunesse à Ste-Julienne.

Des centaines de visiteurs, à qui étaient remis gratuitement des bonbons au sirop d'érable, ont été rencontrés par vos représentants. Ce fut une expérience enrichissante au niveau de la promotion locale.



Plus de 1200 bonbons à l'érable ont été offerts aux visiteurs du kiosque du Syndicat.

**Photo : UPA Lanaudière**

### ***Sondage sur les besoins des producteurs en promotion***

Dans les questions les plus fréquentes des visiteurs à l'Expo Rive-Nord: Où peut-on se procurer des produits de l'érable ? Suivant cette expérience, votre Syndicat a entamé une réflexion sur la manière d'aborder la promotion des produits de l'érable. Cela a permis d'élaborer un sondage sur la question qui a été envoyé à tous les producteurs de Lanaudière.

Suivant l'analyse du sondage, les producteurs donneront oui ou non un signal d'intérêt à développer, par exemple, une carte promotionnelle. En plus de mieux connaître les pratiques des producteurs en termes de publicité/visibilité, les réponses recueillies pourront servir à planifier nos prochaines activités de promotion.

### ***Enquête sur la qualité du sirop sur le marché de détail***

Les administrateurs ont participé à cette enquête en procédant à l'achat de différents contenants de sirop en région.

Au Québec, la cueillette d'échantillons avait pour objectif de permettre l'amélioration de la qualité du sirop d'érable vendu sur les tablettes tant au niveau du contenu que du contenant.

## ***Projet de chaulage et aménagement des érablières***

Après environ trois (3) ans de travaux, le projet de "chaulage des érablières et séquestration de GES", financé par le MAPAQ et coordonné par l'UPA Lanaudière, s'est terminé avec des résultats concluants. Bonne nouvelle: le bilan de santé est généralement très bon pour nos érablières lanaudoises, ce qui veut dire que les besoins en chaulage ne sont pas généralisés, mais au contraire, très localisés.



L'ingénieur forestier Jean-Sébastien Malo procède aux échantillons pour le projet. **Photo : UPA Lanaudière**

Le projet aura aussi permis de calculer les gains potentiels en volume et en terme de séquestration des gaz à effets de serre, en traitant les érablières avec le chaulage lorsque requis. Les résultats sont impressionnants: on parle d'accroissement de plus du double de volume sur 15 ans et de gains relatifs de 107% au niveau de la séquestration des GES, soit une moyenne de 255 tonnes/ha de CO<sub>2</sub>.

Le rapport complet sera rendu disponible sous peu sur le site internet de la l'UPA Lanaudière. Mentionnons aussi que ce projet aura servi à jeter les bases du projet d'aménagement des érablières que le syndicat entame actuellement.

## ***Projet de ligne 735kV***

Le Syndicat a manifesté son opposition à ce que la nouvelle ligne Hydro-Québec à 735 kV traverse des érablières exploitées ou potentiellement exploitables. Suivant une résolution à cet effet, vos administrateurs ont reçu une lettre d'appui de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec.

## ***Représentations***

En plus de vous représenter à l'assemblée générale annuelle de la FPAQ, vos administrateurs ont assisté à l'assemblée générale annuelle et au congrès régional de la Fédération de l'UPA de Lanaudière.

Votre président, M. Rolland Urbain, siège à différentes instances au sein de la Fédération provinciale, soit :

- Conseil d'administration et conseil exécutif (depuis octobre 2003);
- Comités Promotion, Acériculture Biologique, Contingement, Entrepôt, Mise en marché, Symposium, FPAQ-CIE, Recherche au niveau fédéral, Résolutions et Comité des Créatifs de l'érable,
- Table filière acéricole du Québec
- Comité aviseur de l'industrie canadienne de l'érable

Monsieur Vital Deschênes siège au comité de certification qualité Siropro.

Monsieur Guy Breault siège au comité des producteurs-transformateurs de la Fédération des producteurs acéricoles Québec.

De plus, Monsieur Urbain siège au conseil d'administration de la Fédération de l'UPA de Lanaudière et les administrateurs du Syndicat siègent au conseil d'administration de leur syndicat local.

# Élection des administrateurs

Les postes en élection cette année sont les numéros 7, 8 et 9, comme indiqué au tableau suivant :



	Postes	AGA 2009	AGA 2010	AGA 2011	AGA 2012	AGA 2013	AGA 2014
Administrateurs: mandat de 3 ans	No 1	Martin Forest			Joël Bérubé		
	No 2	Yves Riopel			Yves Riopel		
Groupe A : Poste No 1, 2 et 3 (2006)	No 3	Georges Paradis			Georges Paradis		
	No 4		Guy Breault			Guy Breault	
Groupe B : Postes No 4, 5 et 6 (2007)	No 5		Juliette Grégoire			Juliette Grégoire	
	No 6		Laurent Raynault			Timothy Jensen	
Groupe C : Postes No 7, 8 et 9 (2008)	No 7			Vital Deschênes			X
	No 8			Rolland Urbain			X
	No 9			Jacques Rainville			X

*X : postes en élection*





# Préengagement

## Transport barils de sirop

**Inscription avant  
le 26 avril 2014**

Je \_\_\_\_\_ acériculteur résidant au  
(nom)

\_\_\_\_\_ (adresse)

m'engage à livrer \_\_\_\_\_ barils de sirop de grosseur \_\_\_\_\_ pour le  
(nombre) (gallons)

transport collectif du Syndicat des producteurs acéricoles de Lanaudière

vers l'acheteur \_\_\_\_\_ pour la récolte \_\_\_\_\_  
(nom) (année)

et à défrayer les frais associés au transport et logistiques (administration et mise en marché). De plus, je m'engage à livrer au poste d'embarquement désigné par le Syndicat.

Date \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Acériculteur

\_\_\_\_\_  
Syndicat



*Syndicat des producteurs acéricoles de Lanaudière  
110, rue Beaudry Nord  
Joliette (Québec) J6E 6A5  
Tél. : (450) 753-7486 poste 243 Fax : (450) 759-7610*

